

Paroles de Professionnel : SyDEV

Publié le 30 juin 2014, à 09:52, par [philippe.schwoerer](#)

La première édition du Vendée [électrique](#) tour s'est déroulée mi-juin 2014. Derrière Blue Com, qui organisait l'événement en pratique, on trouve le syndicat départemental d'[énergie](#) et d'équipement de la Vendée. Plus communément appelé SyDEV, cet organisme, qui gère la distribution d'[électricité](#) dans le département, cherchait à faire passer un message à l'occasion du rallye branché.

Question mobilité [électrique](#), le SyDEV n'est d'ailleurs pas à la traîne. L'équipage engagé par le syndicat au Vendée [électrique](#) tour s'est classé premier dans sa catégorie. Mais c'est surtout le programme de maillage du département en bornes de recharge pour [véhicules électriques](#) qui met ce syndicat mixte sur le devant de la scène et qui mobilise ses ressources.

Pascal Houssard, directeur général adjoint du SyDEV, présente pour Vehicules toute la démarche de l'organisme départemental pour promouvoir sur son territoire la mobilité [électrique](#).



Pascal Houssard avec la Zoé du SyDEV © SyDEV

BONJOUR MONSIEUR PASCAL HOUSSARD. PRESENTEZ-NOUS SVP LE SYDEV.

Pascal Houssard : C'est un syndicat mixte créé en 1950. Les adhérents sont les communes de Vendée (282) et les 28 communautés de communes. Le syndicat est autorité organisatrice de la distribution d'[énergie](#), c'est-à-dire qu'il est propriétaire des réseaux publics de distribution d'[électricité](#) et de gaz dont il concède l'exploitation à des opérateurs (ErDF ou GrDF par exemple). Le syndicat intervient concomitamment avec ErDF dans la maîtrise d'ouvrage des travaux [électriques](#) (principalement en zone rurale).

Les communes de Vendée ont confié au syndicat les travaux neufs d'éclairage public, l'achat d'[énergie](#), en grande majorité la maintenance des ouvrages. Via sa société d'économie mixte (Vendée Energie), le SyDEV produit des énergies renouvelables (éolien et solaire). Enfin, le syndicat est maître d'ouvrage du déploiement d'un réseau de bornes de recharge de [véhicules électriques](#).

QUELLE EST LA POSITION DU SYNDICAT PAR RAPPORT AUX [VEHICULES ELECTRIQUES](#)?

Pascal Houssard : Conformément à la [loi](#), les communes ont transféré la compétence de déploiement d'un réseau en bornes de recharge pour [véhicules électriques](#) à leur syndicat. C'est lui qui leur a proposé cette démarche, et les communes ont parfaitement compris l'intérêt d'un réseau départemental. A côté et en soutien de ce déploiement, le syndicat est à l'origine de la création de l'association « Vendée Mobilité Electrique » de promotion de la mobilité [électrique](#) dans le département.



Village au Vendée électrique tour © Blue Com

QUEL A ETE LE ROLE DU SYDEV DANS LA CREATION DU VENDEE [ELECTRIQUE](#) TOUR ?

Pascal Houssard : L'idée d'organiser un premier Tour de Vendée est venue simultanément du SyDEV et de l'agence Blue Com de Poitiers. Le SyDEV a subventionné le Tour qui se proposait de valoriser les infrastructures de recharge en démontrant qu'avec une recharge limitée, les [véhicules électriques](#) pouvaient facilement parcourir plus de 160 km dans la journée.

QUEL MESSAGE LE SYDEV CHERCHE-T-IL A FAIRE PASSER AU TRAVERS DE CETTE MANIFESTATION ?

Pascal Houssard : Que la mobilité [électrique](#) a toute sa place en Vendée, département sans grande agglomération où il est fait fréquemment recours à l'[automobile](#) pour se déplacer. Que les infrastructures de recharge permettent des mobilités significatives et supérieures à l'autonomie de départ des [véhicules](#). Qu'il est temps de soutenir la transition énergétique.

LA [VOITURE](#) ENGAGEE PAR LE SYDEV EST ARRIVEE PREMIERE DE SA CATEGORIE EN MATIERE D'ECO-CONDUITE. EST-CE LE SIGNE QUE LA MOBILITE [ELECTRIQUE](#) N'A PLUS BEAUCOUP DE SECRETS POUR LES ACTEURS DU SYDEV ?

Pascal Houssard : L'équipage a été entraîné par le directeur du SyDEV qui a déjà près de 8.000 km à son actif en [véhicule électrique](#). Il a donné aux coéquipiers les bons conseils

pour rouler sur de grandes distances. L'expérience et l'assurance viennent en conduisant.

QUELS ONT ETE LES BENEFICES DU VENDEE ELECTRIQUE TOUR POUR LE SYDEV ?

Pascal Houssard : Les principaux bénéfices ont été les retombées médiatiques très nombreuses (Internet, presse écrite, radio, TV), locales et nationales. Le grand public doit être informé des véhicules électriques disponibles et des conditions d'utilisation.



La Zoé du SyDEV © Blue Com

LE SYDEV EST-IL SATISFAIT DU DEROULEMENT ET DES RETOMBÉES DE CETTE MANIFESTATION ?

Pascal Houssard : *Totalement, et même au-delà des espérances. Des collectivités nous contactent pour nous associer à leurs réflexions sur la mobilité durable, des clubs d'entreprises programment des réunions de sensibilisation. Des syndicats d'énergie nous invitent à leurs colloques sur la mobilité électrique. La Vendée fait école et rayonne. Même le Conseil général affirme vouloir être un acteur majeur du développement de la mobilité durable.*

AU POINT D'ENVISAGER UNE NOUVELLE EDITION EN 2015 ?

Pascal Houssard : *Tout à fait, et c'est déjà décidé. Cette seconde édition devrait réserver quelques surprises...*

LE SYNDICAT ORGANISE-T-IL D'AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DES VEHICULES ELECTRIQUES, ET SI OUI, LESQUELLES ?

Pascal Houssard : *En initiant des actions d'information sur la mobilité électrique via son association. Elles peuvent être de simples réunions d'information ou des séances d'essais de véhicules, comme le 14 juin dernier, dans le cadre du salon du VE.*

COMBIEN DE BORNES DE RECHARGE POUR VE EXISTENT AUJOURD'HUI DANS L'ESPACE PUBLIC VENDEEN ?

Pascal Houssard : *Le déploiement a commencé mi-mai. Une quinzaine de bornes sont posées, 30 le seront d'ici fin juillet, 80 avant la fin de l'année, et 349 d'ici fin 2016 dans 191 communes du département.*

EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME DE DEPLOIEMENT EN COURS ?

Pascal Houssard : *Mailler le territoire vendéen pour qu'à terme toutes les communes de plus de 900 habitants disposent d'une borne de recharge.*



Borne de recharge accélérée © P. Baudry / SyDEV 2014

QUELS TYPES DE BORNES EN VENDEE ?

Pascal Houssard : Le plan principal porte sur 349 bornes pour la recharge normale ou accélérée (3/22 kW), complété de bornes rapides tri-standard. Pour ces dernières, 5 seront posées en 2014, et 3 le sont déjà.

QUI PEUT ET POURRA UTILISER CES BORNES, UNIQUEMENT LES VENDEENS ?

Pascal Houssard : Non, toute personne détentrice d'un badge d'accès délivré sur simple demande via notre site Internet www.sydev-vendee.fr : il y a beaucoup de résidents secondaires domiciliés hors Vendée.

QUELLES SONT CONCRETEMENT LES DEMARCHES A SUIVRE PAR LES ELECTROMOBILIENS POUR UTILISER CES BORNES ?

Pascal Houssard : Simplement obtenir le badge qui est délivré par la Poste ou remis dans nos locaux après renseignement d'un formulaire en ligne.

C'EST GRATUIT POUR 2014, ET ENSUITE ?

Pascal Houssard : C'est aux élus d'en décider. Vu que la délivrance des badges commencera mi-juillet, il ne serait pas illogique de prolonger la gratuité en 2015.

N'EST-CE PAS UN PROBLEME DE SOUMETTRE LA CHARGE A UN PAIEMENT HORAIRE, PUISQUE L'OPERATION PREND ENVIRON 8 HEURES POUR UNE CLIO DE 1996 QUI FERA ENSUITE 80 KM, MAIS SEULEMENT 2 HEURES POUR UNE TESLA MODEL S QUI EN FERA 450 ?

Pascal Houssard : L'idée serait plutôt de réguler le prix sur le débit de charge souhaité par l'utilisateur, mais rien n'est décidé.

QUE DIRIEZ-VOUS A QUELQU'UN DE SCEPTIQUE FACE A LA MOBILITE ELECTRIQUE ?

Pascal Houssard : Essayez le [véhicule électrique](#) : vous l'adopterez !

ET POUR LE MOT DE LA FIN ?

Pascal Houssard : Bienvenue en Vendée à tous les propriétaires de [véhicules électriques](#). Un pur bonheur de rouler sur nos jolies routes de campagne et en bord de mer !



Bâtiment du SyDEV © P. Baudry / SyDEV 2011

Nous remercions beaucoup Pascal Houssard et le SyDEV de nous avoir présenté leur démarche en faveur de la mobilité [électrique](#).